

BEAM 21 : un dispositif pour développer les compétences communales en matière de plan climat-énergie.

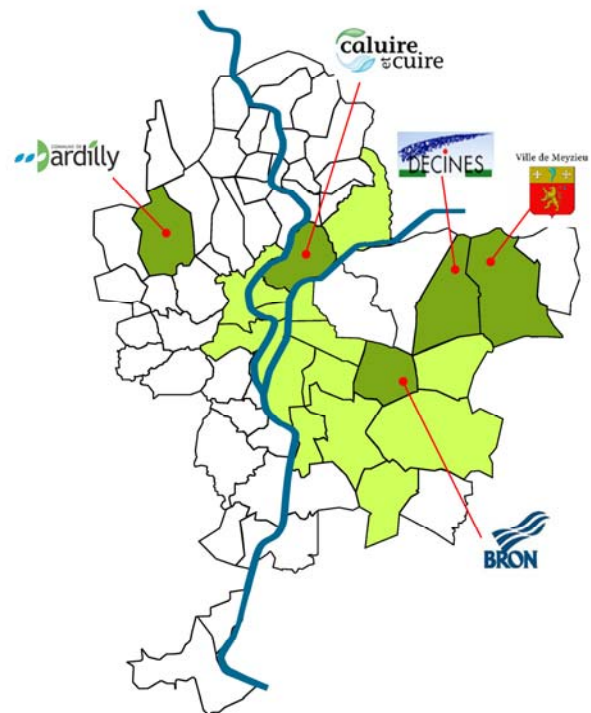
Dossier de présentation (janvier 2012)

Cinq nouvelles communes viennent de s'engager dans la formation climat-énergie « BEAM 21 » animée par l'Agence Locale de l'Energie de l'Agglomération Lyonnaise.

Il s'agit des communes de BRON, CALUIRE, DARDILLY, DECINES et MEYZIEU

Cette deuxième session porte à douze le nombre de communes impliquées depuis 2010.

BEAM21 est un dispositif proposant des formations d'agents et d'élus municipaux pour les aider à construire et mettre en œuvre leurs politiques d'efficacité énergétique, de réduction des émissions de CO₂ et de développement des énergies renouvelables à l'échelon communal.



Pourquoi les acteurs communaux se forment-ils aux questions climat-énergie ?

Cet engagement montre bien qu'un nombre croissant de collectivités sont maintenant convaincues de la nécessité d'agir pour le climat, répondant ainsi à une double demande : celle de leurs citoyens et celle de la France, signataire de traités internationaux de réduction des émissions de de Gaz à Effet de Serre (G.E.S).

Les communes savent qu'elles sont appelées à agir sur de nombreux domaines. Mais si les champs d'actions sont multiples, les moyens humains et financiers ne sont pas extensibles. Cibler les actions le mieux possible et choisir les solutions techniques et humaines les plus efficaces en terme d'économie d'énergie et de carbone devient donc primordial pour atteindre les objectifs de réductions des émissions de GES visés pour 2020 par la France conformément à ses engagements.

BEAM 21 vise précisément à diffuser les savoirs-faires les plus utiles à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces démarches de Plan Climat Energie Territorial (PCET). La formation a été conçue pour les élus et agents membres des instances de PCET et d'Agenda 21, ou concernés par la mise en œuvre d'actions sur un des nombreux secteurs communaux concernés par ces enjeux. Les communes de 10 000 à 100 000 habitants constituent le cœur de cible de la formation.

Qu'apporte cette formation et quels sont les thèmes abordés ?

- Des échanges d'expériences avec les experts d'autres communes
- Un gain de temps dans la recherche d'informations, de ressources et de partenaires
- Une meilleure connaissance des différents champs sur lesquels la commune peut concrètement agir pour le climat
- Un éventail de bonnes pratiques en matière de politique climat territoriale.
-



Changement climatique
Action pour le climat et l'énergie
Politiques climat-énergie territoriales
Production d'énergie locale renouvelable
Bâtiments municipaux
Bâtiments de logement et de bureau
Achats durables
Aménagement & urbanisme
Mobilité et déplacements municipaux
Citoyens et acteurs économiques
Plan climat –énergie partenarial

Comment se déroule la formation ?

Il s'agit de 50 heures réparties sur une période de six mois avec quatre séquences de formation individuelle sur une plateforme internet et cinq ateliers en présentiel.

Les ateliers sont en soirée pour les élus municipaux et en journée pour les agents. Le travail individuel en ligne est réalisé sans contrainte de lieu, de déplacement ou d'agenda et bénéficie d'un tutorat à distance.

JANVIER	Atelier 1 : présentation de la formation et de l'outil	
Chapitre 1	Introduction au changement climatique	
Chapitre 2	Agir pour le climat et l'énergie	
Chapitre 3	Les politiques climat-énergie territoriales	
FEVRIER	Atelier 2 : votre commune face aux enjeux climat-énergie	
Chapitre 4	La production d'énergie locale renouvelable	
Chapitre 5	Les bâtiments municipaux	
Chapitre 6	Les bâtiments de logement et de bureau	
MARS	Atelier 3 : Production d'énergie et bâtiments performants	
Chapitre 7	Achats durables	
Chapitre 8	Aménagement & urbanisme	
Chapitre 9	Mobilité et déplacements	
AVRIL	Atelier 4 : politiques publiques et actions partenariales	
Chapitre 10	Citoyens	
Chapitre 11	Partenariat avec les acteurs économiques	
Chapitre 12	Elaboration et pilotage du PCET	
MAI	Atelier 5 : quel PCET pour votre commune ?*	

Un projet européen



Le projet BEAM21 est financé par l'Union Européenne au titre du programme « Intelligent Energy – Europe (IEE) » et coordonné par la fondation Heinrich-Boell, Brandenburg.

Les partenaires du projet sont des agences de l'énergie, des consultants en environnement et énergie, des organisations environnementales et des institutions d'éducation de neuf pays.

La formation est disponible en neuf langues. Pour s'adapter aux besoins des apprenants et apporter des enseignements tournés vers la mise en œuvre pratique, le contenu a été adapté à chaque pays par les partenaires nationaux.

En savoir plus sur les partenaires : <http://www.beam21.eu/>

Un outil testé sur l'agglomération dans le cadre du Plan climat du Grand Lyon

Pour la France, entre mars 2011 et juin 2012. l'outil aura été testé au total auprès de 70 élus et agents de 12 communes du Grand Lyon, grâce au soutien de la communauté urbaine dans le cadre de son plan climat-énergie territorial.

Signataire de Convention des Maires, le Grand Lyon agit, en tant que structure de soutien, pour favoriser l'échange d'expérience entre territoires et l'émergence de plans climats communaux.



Un outil disponible pour d'autres actions de formation climat-énergie

Cette expérimentation locale permet une amélioration continue, de l'outil, avec le souci constant de se concentrer sur des objectifs pédagogiques au plus proche des besoins.

Au cours du premier semestre 2012, l'ALE formera six professionnels (du conseil ou de la formation) qui pourront reprendre l'outil internet dès l'automne 2012 et animer leurs propres formations climat-énergie dédiées aux élus et agents territoriaux.

Cette offre vise les structures de conseil telles que celles des réseaux CLER, (Comité Liaison Energies Renouvelables) FLAME (réseau des Agences Locales de l'Energie) IERA (réseau des Espace d'Information pour l'Energie de la région Rhône-Alpes, les prestataires free-lance, consultants et BET intervenants sur les thématiques climat-énergie.

Contact :

Fabien MOUDILENO
Chargé de mission Energie-Climat

Agence Locale de l'Energie de l'agglomération
8 rue Béranger - 69006 LYON Tél. 33 (0)4 37 48 22 42 - Fax 33 (0)4 37 48 04 57